



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2025 04 31

OBJET :

**Délégation de service public pour la piscine communale :
approbation du rapport annuel 2024 du concessionnaire**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi quinze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Sandrine Mauras, Chloé Roig, Edwige Alunni et M. Christophe Cérégioli formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, M. Michel Caruso et Mme Sylvie Carletto.

Etaient excusées : Mmes Marie-Fleur Alquier et Karen Woignier.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que par délibération n° 2023 04 33 du 12 avril 2023, la piscine municipale a été confiée en délégation de service public pour cinq ans, saisons 2023 à 2027, à l'association Contes Sports Loisirs.

Conformément aux dispositions des articles L. 1411-3 du code général des collectivités territoriales et L 3131-5 du code de la commande publique il informe le conseil que le concessionnaire d'une délégation de service public doit adresser chaque année un rapport d'information à l'autorité concédante.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le rapport annuel 2024 du concessionnaire pour la gestion en délégation de service public de la piscine communale.

Ce rapport comprend six parties :

- 1/ La situation et la description des équipements
- 2/ La période d'ouverture et de mise à disposition des installations
- 3/ Les taux de fréquentation
- 4/ Les tarifs aux usagers
- 5/ Le personnel
- 6/ Les conditions financières

Cette présentation a été suivie d'un échange permettant aux membres du conseil d'exprimer leur point de vue sur la gestion de cette délégation de service public.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire
Après en avoir délibéré**

Approuve le rapport annuel d'information 2024 du concessionnaire pour la gestion en délégation de service public de la piscine communale et du débat qui a suivi.

Ledit rapport est annexé à la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de représentés : 4

Nombre de votants : 27

Pour : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irles, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto.

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20250415-20250431-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 17/04/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE